



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

parcs régionaux

Question écrite n° 7726

Texte de la question

M. Daniel Boisserie appelle l'attention de Mme le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement sur la participation de son ministère au financement des parcs naturels régionaux par des subventions d'investissement et de fonctionnement. La subvention de fonctionnement est attribuée aux organismes de gestion des parcs, en l'occurrence des syndicats mixtes. Elle a pour but de compléter les cotisations statutaires des collectivités locales adhérentes. L'Association pour l'étude du parc naturel régional en Périgord-Limousin attendrait - à la suite de contacts avec les services centraux du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement - une aide s'élevant à 700 000 francs. Il semblerait que la dotation du ministère pour les deux parcs devant se créer au cours du premier trimestre 1998 (Périgord-Limousin et Gâtinais français) ne soit pas prévue actuellement. Il lui demande donc la position de son ministère sur ce dossier.

Texte de la réponse

Mme la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement a pris connaissance avec intérêt de la question sur la participation de son ministère au financement de deux nouveaux parcs naturels régionaux qui doivent être classés au cours du premier semestre 1998 (le Périgord-Limousin et le Gâtinais français). La participation financière de l'Etat au budget de fonctionnement et d'investissement des parcs naturels régionaux existe depuis l'origine de la création des parcs en 1967. A partir de 1984, à la demande des régions, leur financement a été intégré aux contrats de plan. Cependant, dès 1996, les régulations budgétaires n'ont plus permis d'honorer les contrats de plan en cours ni d'obtenir des mesures nouvelles nécessaires au financement des nouveaux parcs. Les délégations de crédits aux préfets de région, qui sont intervenues en début d'année, n'ont pu tenir compte de ces deux projets de parcs pour lesquels le classement n'était pas encore intervenu. Toutefois, votre demande sera examinée avec la plus grande attention, à l'occasion de la deuxième délégation qui interviendra au cours de l'année 1998.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Boisserie](#)

Circonscription : Haute-Vienne (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7726

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : aménagement du territoire et environnement

Ministère attributaire : aménagement du territoire et environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 décembre 1997, page 4567

Réponse publiée le : 27 avril 1998, page 2347